

----- COMMUNE DE TOUR EN SOLOGNE 41250 -----
CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 22 OCTOBRE 2019 – COMPTE RENDU SOMMAIRE
(affichage et presse)

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

Il a renoncé au droit de préemption urbain pour les parcelles AM n° 376 et 537 rue de la Petite Motte – AM n° 355, 611, 612 rue du Pâtis – AN n° 381 rue du Petit Etang – AH 397, 399, 403, 405, 409 chemin des Loges.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND CHAMBORD : NOUVELLE COMPETENCE
« MAISON DE SERVICES AU PUBLIC »**

En séance du 30 septembre dernier, le Conseil Communautaire a délibéré en affirmant sa volonté de maintenir des services de proximité en zone rurale. Dans ce cadre et afin de répondre aux besoins des usagers, la CCGC a réécrit ses statuts afin d'y intégrer cette nouvelle compétence et pouvoir ainsi répondre à l'appel à projet lancé par l'Etat. Le Conseil Municipal a approuvé cette prise de compétence MSAP à compter du 1^{er} janvier 2020.

SIVOS FONTAINES/TOUR

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal a entériné le rapport d'activité 2018 du syndicat scolaire Fontaines / Tour. Celui-ci retrace le bilan financier, la gestion des services périscolaires et du personnel.

D'autre part le Conseil Municipal a validé les effectifs de rentrée de septembre dernier qui serviront de base à la répartition entre les deux communes du solde budgétaire 2020 : 145 enfants répartis de la manière suivante :

- 78 élèves à Tour-en-Sologne répartis en 3 classes : 30 PS-MS / 23 GS-CP / 25 CP-CE1 (15 PS – 15 MS – 13 GS – 14 CP – 21 CE1)
- 67 élèves à Fontaines-en-Sologne répartis en 3 classes : 23 CE1-CE2 / 22 CM1 / 22 CM1-CM2 (4 CE1 – 19 CE2 – 27 CM1 – 17 CM2)

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES ITINERANT INTERCOMMUNAL AVEC MONT-PRES-CHAMBORD

La commune de MONT-PRES-CHAMBORD envisage de mutualiser l'équipe du RAM « la Maison de Cécile » à destination des communes avoisinantes. Il s'agirait de mettre deux services à disposition des assistantes maternelles de Tour-En-Sologne (un atelier d'éveil et un bouquet de prestations d'assistance).

Etant donné que seulement deux d'assistantes maternelles sont intéressées, considérant le manque de local disponible et le double emploi que représente ce service avec les actions du Conseil Départemental qui a compétence en matière de PMI, il a été décidé de ne pas s'engager financièrement dans ce partenariat.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'EHPAD « LA BONNE EURE » POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE TRANSPORT PMR

Dans sa reconstruction, l'EHPAD s'est interrogé sur les solidarités et l'enjeu d'achat d'un véhicule permettant le transport des personnes à mobilité réduite. Son acquisition a un coût déjà compensé en partie par un financement participatif. Le budget prévisionnel envisage une aide financière de 8 500 € des collectivités. L'EHPAD sollicite les communes à ce titre. Le véhicule serait mis à la disposition gracieuse des familles et autres structures du territoire. Le Conseil Municipal a décidé de surseoir à toute décision, en attendant de solliciter l'avis de la Communauté de Communes du Grand Chambord qui lui semble l'échelon idéal pour mutualiser ce type de dépense.

TARIFS 2020

Les tarifs (location de salle, concession de cimetière etc...) ne subiront pas d'augmentation au 1^{er} janvier prochain. Ils sont consultables sur le site internet communal www.tourensologne.fr ou disponibles sur demande auprès du secrétariat de mairie.

Le Conseil Municipal a fixé le prix de vente de quelques matériels devenus inutiles dont monsieur le Maire est chargé de la vente (illuminations de Noël, armoire pour produits phytosanitaires).

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET 2019

Des virements entre imputations comptables ont permis d'ajuster les inscriptions budgétaires prévisionnelles votées en début d'année et d'affecter aux nouvelles dépenses d'investissement une somme en réserves. En section de fonctionnement un montant de 34 000 € a été inscrit correspondant à de nouvelles notifications de recettes permettant de financer la réfection des peintures routières qui vont être réalisées avant la fin de l'année.

ENQUETE PUBLIQUE POUR LE PLU INTERCOMMUNAL DES 16 COMMUNES DU GRAND CHAMBORD

Le Conseil Municipal a pris note des dates de l'enquête publique du PLU intercommunal, amené à remplacer le PLU approuvé en 2014. Elle se déroulera du mardi 12 novembre au lundi 16 décembre inclus. Le commissaire enquêteur sera présent sur la commune les mardi 26 novembre après-midi et lundi 16 décembre au matin. Le dossier sera consultable dans les secrétariats de mairie, au siège de la Communauté de Communes ou en ligne notamment sur le site internet communautaire.

DOSSIER DE DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE CATASTROPHE NATURELLE SECHERESSE 2019

Le secrétariat de mairie a recensé sept doléances de particuliers pour des fissures apparues sur des bâtiments depuis l'été. Une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse 2019 a été déposée en préfecture.

MARCHANDS AMBULANTS

Monsieur le Maire a souligné l'installation de Thierry TREMAUX, pizzaiolo stationné le jeudi soir sur la place Chéramy, face à l'église.

WIFI TOURISME

Le syndicat « Val de Loire Numérique » a en charge le développement de la fibre dans tout le département. Une deuxième mission lui confie le déploiement du Wifi en direction des axes touristiques. Dans ce cadre, la commune verra l'installation de bornes-relais. Le coût d'investissement sera à la charge du syndicat. Restera pour la commune à contribuer aux charges de fonctionnement, environ 130 € par an et par borne. Une étude technique doit avoir lieu pour le positionnement et l'estimation du nombre de bornes nécessaires.

Le Maire, Robert HUTTEAU

